

Le démantèlement nucléaire des atolls de Moruroa et Fangataufa n'a pas été réalisé

Bruno Barrillot
Cahiers de l'Observatoire des armes nucléaires françaises,
n°1, janvier 2000

A lire des communiqués et comptes-rendus de conférences de presse des autorités militaires sur le "démantèlement" des atolls, on constate que peu de passages concernent précisément l'aspect nucléaire de ces opérations.

Information déficiente sur le démantèlement des installations du C.E.A.

Au moment du démantèlement des sites, entre 1996 et 1998, le C.E.A. n'a pratiquement pas communiqué sur les destructions de ses installations du site de Moruroa. Entre le dernier essai de janvier 1996 et le 14 octobre 1996 (voyage de la presse polynésienne à Moruroa), huit mois se sont écoulés pendant lesquels toutes les installations du C.E.A. ont été détruites sans témoin¹.

Déjà, en mars 1996, Alex du Prel, directeur de la revue Tahiti Pacifique Magazine, propose une explication à la précipitation du C.E.A. : « Cette obstination à vouloir tout raser ne peut avoir qu'une raison : le CEP veut à tout prix éviter un quelconque peuplement civil de l'atoll. Et pourquoi ? Sans aucun doute parce que certaines zones, notamment du côté de « Dindon » à Moruroa et presque Fangataufa en entier, sont loin d'être aussi « naturelles » qu'on veuille bien le faire croire. Si les parties nord-est, Est (la zone d'habitation) et une partie de la zone sud de l'atoll de Moruroa ont été minutieusement nettoyées pendant 10 ans (dixit M. Pichotin du C.E.A.) après la tempête de 1981, il n'en est pas de même pour la zone Ouest et pour l'atoll de Fangataufa. D'ailleurs, aujourd'hui encore, après chaque forte tempête, on repasse avec les « poêles à frirer » sur les plages et les berges des zones nettoyées de Moruroa pour s'assurer qu'aucune matière radioactive, des morceaux de ballon surtout ne soient venus s'y échouer... »²

Au lendemain du dernier tir, le directeur des applications militaires du C.E.A., Jacques Bouchard, rassurait cependant les députés de la Commission de la défense de l'Assemblée nationale en précisant que « les bilans radiologiques n'ont pas démontré d'atteinte à l'environnement » et que « même dans le cas hypothétique d'un relâchement accidentel provoquant la libération de 10 % de

*matière, des experts ont montré qu'il n'y aurait aucun effet sur les populations. »*³.

De même, lors d'une émission télévisée de 26 minutes diffusée sur RFO en Polynésie le 14 octobre 1996, le directeur technique du C.E.A., Jean Armagnac assurait que la France a réalisé ses essais proprement, si bien « qu'il n'y a pas de déchet nucléaire à Moruroa sinon dans les cavités de tir »⁴. Ces propos mensongers seront même démentis plus tard par les experts de l'AIEA qui mentionneront la présence de plusieurs kilos de plutonium répandus sur les deux atolls. De plus, en 2006, le ministère de la Défense reconnaîtra que des déchets nucléaires ont été précipités sur le haut de 25 puits de tirs souterrains.

Le C.E.A. a démantelé le premier ses laboratoires, expédié en France ses principaux matériels et le départ du dernier représentant du C.E.A. de l'atoll de Moruroa était programmé pour le 28 février 1997⁵. Ces destructions concernaient principalement les laboratoires et installations manipulant des éléments des engins nucléaires et diverses matières radioactives recueillies lors des post-forages dans les cavités de tir souterrain.

Comme cela se pratique dans toutes les installations nucléaires selon une procédure réglementée, ces opérations de démantèlement de laboratoires devaient nécessiter des dispositions précises d'assainissement nucléaire et faire l'objet de rapports détaillés. La destination des déchets contaminés aurait dû, selon les règles en vigueur, être indiquée pour en permettre la surveillance selon leur durée de vie. On ignore tout de la manière dont le C.E.A. a réalisé ces opérations sur Moruroa. Il est clair que la procédure en vigueur en France pour le démantèlement des installations nucléaires n'a pas été appliquée.

L'usine d'incinération de Moruroa

L'usine d'incinération des déchets et des ordures a été détruite car elle n'était pas transportable, selon les autorités militaires⁶. En fait, il aurait été utile d'obtenir davantage d'informations sur l'utilisation qui en a été faite, pendant la période des essais. Les déchets technologiques - combinaisons, vêtements divers de protection et matériaux divers contaminés par les manipulations d'échantillons de roches issues des post-forages après les essais souterrains, ou encore végétaux, poissons... contaminés lors des essais atmosphériques - ont très certainement été

incinérés, selon de nombreux témoignages, dans cette usine d'incinération. Une telle utilisation l'aurait, par conséquent, partiellement contaminée. Il n'était donc pas pensable de transporter cette usine dans un autre lieu pour des raisons de sécurité radiologique.

La question se pose donc de la destination des gravats provenant de la destruction de cette usine d'incinération : ont-ils été "océanisés" comme certains l'affirment ou entreposés sur un site spécifique de Moruroa ?

La destination des déchets radioactifs produits au cours de 30 années d'essais

Nous avons déjà longuement parlé de la question des déchets produits au cours des 30 années d'essais au CEP⁷. Nous présentions également, à partir de documents C.E.A., les plans des installations de traitement des déchets radioactifs à Moruroa (page 242), ce qui laisse supposer que les manipulations qui avaient lieu dans ces installations donnaient lieu à la production de déchets « technologiques », gants, bottes, blouses,...(en général de faible activité), de déchets solides provenant des échantillons analysés et de rejets, principalement liquides.

Nous avons signalé - en nous appuyant sur des documents fournis par la DIRCEN en 1989, lors d'une « table ronde sur le CEP » organisée à Tahiti - que des déchets de haute activité (contaminés au plutonium, notamment) avaient été enfouis dans deux puits spécialement creusés à cet effet et que des fûts de déchets de plus faible activité avaient été enfouis avec les gravats destinés à reboucher les puits de tirs avant l'explosion de la bombe.

Les ouvrages ou documents parus ultérieurement au livre « Les essais nucléaires français » mentionnent les deux puits servant au stockage des déchets de haute activité. C'est le cas du rapport du député Christian Bataille⁸ qui rapporte que des fûts de déchets étaient enfouis dans le basalte en « les laissant tomber dans un puits de forage de 1,2 km de profondeur ». Le député note qu'il y avait en fait deux puits et que le premier avaient été rebouché à 115 mètres de la surface tandis que le second devrait recevoir des fûts en provenance du démantèlement des installations de Moruroa. Le député signale que des sources militaires affirmaient que chaque colis « enfouis » était répertorié, avec un numéro d'identification, son poids, son contenu, son activité... Aucun document

militaire ultérieur et notamment les rapports fournis par le ministère de la défense aux chercheurs de l'AIEA ne donne de détails sur le contenu de ces deux puits. D'ailleurs, prévoyait déjà Christian Bataille, comment pourrait-on contrôler ces déchets qui se trouvent à plus de 1000 mètres de profondeur et ce d'autant plus que le puits n°1 a été définitivement scellé. En 2006, après la publication de précisions par le ministère de la défense sur les enfouissements de déchets radioactifs de haute activité dans ces deux puits, les questions du député Christian Bataille restent d'actualité.

Les rapports de l'Observatoire des déchets nucléaires de l'ANDRA rapportent également l'existence de ces deux puits contenant des déchets de haute activité sur Moruroa et la présence de radionucléides dans les sédiments des lagons de Moruroa (5 kg de plutonium) et de Fangataufa (3 kg de plutonium)⁹.

Par contre, aucun des rapports cités ne mentionne les dépôts de déchets de faible et moyenne activité dans les puits de tir. Mises à part les informations succinctes données par la DIRCEN en 1989 et qui étaient confirmées par les travailleurs polynésiens, nous ne disposerons de précisions incomplètes sur la nature, la quantité, l'activité de ces déchets qu'en 2006 avec la publication du livre « La dimension radiologique des essais nucléaires français en Polynésie »..

En résumé, chaque cavité de tir souterrain (147 cavités) doit être assimilée à un site de stockage de déchets de haute activité. De plus, les deux puits spécifiques PS1 et PS3 contenant également des déchets de haute activité sont à considérer comme des sites de stockages de déchets à longue durée de vie. Les déchets de faible et moyenne

activité, fûts, viroles et matériaux en vrac - se trouveraient à des profondeurs « diverses » au-dessus des cavités de tir et devraient également être considérés comme des sites de stockage. Quant aux rejets en mer effectués jusqu'en 1982, selon les dires officiels, on peut seulement les considérer comme des « foyers de diffusion de radioactivité » légués aux générations futures.

La communication des armées sur le "démantèlement"

Bien mieux que les armées, le C.E.A. avait la capacité d'apprécier l'état radiologique des atolls après les 30 années d'essais. Or les personnels du C.E.A. ayant quitté la Polynésie avant la fin des opérations de « démantèlement » des sites- en février 1997 - il ne restait plus sur place que les responsables militaires pour assumer la gestion de la communication sur l'état des atolls.

A bien lire leurs communiqués à ce sujet, on peut résumer leur argumentaire sous les quelques grandes lignes suivantes :

« - *en deux ans, les armées ont remis les atolls "à l'état de nature" ,*
- *la radioactivité des atolls est pratiquement nulle et c'est ce que confirmera l'étude confiée à l'AIEA par le président de la République,*
- *les essais nucléaires n'ont eu aucune répercussion sur la santé et c'est ce que montrera l'enquête épidémiologique sur les cancers confiée à l'INSERM. »*

Cet argumentaire des armées à propos des démantèlements n'a pratiquement jamais fait l'objet de variations, encore moins de commentaires donnant quelques précisions. Cette constance du message - simple et sans nuances - est certainement le fruit d'une décision politique que les autorités militaires ont appliquée "sans état d'âme", tout comme la décision politique de démantèlement des sites d'essais qui leur avait été imposée.

En Polynésie, les commentaires et variations littéraires, médiatiques et "photographiques" sur l'état des atolls après démantèlement ont été principalement orchestrés, non par l'ensemble des médias - certains ont été ou sont encore très critiques

En 1996, l'étude de l'AIEA révélera que d'autres déchets de haute activité (plutonium, américium...) restent répandus sur les sols et dans les lagons de Moruroa et de Fangataufa. La question des déchets nucléaires sur les sites d'essais reste donc un des principaux problèmes en suspens après le démantèlement des installations liées aux essais.

sur les conséquences réelles des essais nucléaires - mais par quelques journalistes d'origine métropolitaine qui s'étaient signalés depuis longtemps comme les thuriféraires du régime colonial et des essais nucléaires "au nom de la France".

Ainsi, les militaires n'avaient guère besoin de s'engager trop avant sur la voie de la propagande, des "hommes et femmes de médias" l'ont fait pour eux dans un style agressif et souvent diffamatoire à l'égard de ceux qui ne partagent pas leur thèse sur "la parfaite innocuité des essais nucléaires".

Le colonialisme nucléaire eut donc ses chantres patentés qui, parvenus au faite du pouvoir dans la presse quotidienne locale - les deux et seuls titres actuels appartenant au même groupe Hersant -, en étaient arrivés à faire interdire la moindre allusion à des chercheurs qualifiés ne partageant pas leur point de vue ou à remplir des pages d'actualité insignifiante lorsque des faits troublants concernant les conséquences des essais nucléaires étaient dévoilés.

Ainsi, pour exemple, en février 1998, au lendemain de la parution de l'article de Vincent Jauvert du *Nouvel Observateur*, s'appuyant sur des documents militaires jusque-là tenus secrets, qui mettait en cause l'incurie des militaires quant aux retombées des premiers essais de 1966 sur la population de l'île de Mangareva, le quotidien La Dépêche de Tahiti, alignait pendant plusieurs jours de pleines pages sur une manoeuvre militaire effectuée à Mangareva sans qu'une seule allusion soit faite à cet article de l'hebdomadaire parisien.

¹ Tahiti Pacifique Magazine, n° 67, novembre 1996, p. 26

² Tahiti Pacifique Magazine, n° 59, mars 1996, p. 11

³ Les Nouvelles de Tahiti, 22 février 1996

⁴ Les Nouvelles de Tahiti, 14 octobre 1996

⁵ La Dépêche de Tahiti, 16 octobre 1996

⁶ La Dépêche de Tahiti 24 juillet 1996

⁷ Bruno Barrillot, Les essais nucléaires français 1960-1996, 4ème partie, CDRPC, 1996, p. 225 à 284.

⁸ Christian Bataille, Rapport Assemblée nationale, n° 541, 15 décembre 1997, p. 111-112

⁹ Etat et localisation des déchets radioactifs en France, ANDRA, 1999, p. 306 à 308